

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Ville de Narbonne
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Département
DE L'AUDE

Arrondissement
De NARBONNE

COMMUNE
DE NARBONNE

Le 13 juin 2024, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire, par convocation en date du vendredi 07 juin 2024

Sous la présidence de **Mme Dominique MARTIN-LAVAL**

Présents :

Mme Christine DAUZATS, Mme Nathalie HUYNH-VAN, Mme Michelle MALLARD, Mme Dominique MARTIN-LAVAL, M. Patrick BARDY, M. Michel DE BRAQUILANGES, Mme Anne-Marie GUITARD, M. Jean-Claude PUCHE

Absents ayant donné procuration :

Mme Anne-Marie BONNERY, Mme Catherine HAUSER, Mme Monique PIERRE

Absents :

M. Bertrand MALQUIER, Mme Virginie BIROCHEAU

Secrétaire de séance élu selon l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales : Mme Christel MACE

OBJET : CREANCES ETEINTES BUDGET 11500 M57 - EXERCICE 2024

Le Service de Gestion Comptable de Narbonne nous a adressé un relevé de titres nominatifs non recouverts, de créances éteintes de bénéficiaires des services du budget principal 11500 - M57 pour un montant de 1 482,50€.

Il est demandé au Conseil d'Administration l'admission des créances éteintes par jugement du Tribunal d'Instance de Narbonne, dans le cadre de procédure de surendettement avec effacement des dettes.

Il est proposé :

- d'acter les créances éteintes de ces bénéficiaires, en non-valeur pour un montant de 1 482,50€ au compte 6542 ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant légal dûment désigné, d'exécuter la présente délibération.

- 11 voix « Pour »

Le Conseil adopte à l'unanimité.

Acte certifié exécutoire par
Publication le : 18/06/2024
Réception par la sous-préfecture
de Narbonne, le : 18/06/2024
(si transmission prévue par les textes)
Pour le Président du CCAS
de Narbonne et par délégation



Bertrand MALQUIER
Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne
Président du CCAS